

A la Commission Scolaire de la Ville:

Excédent des dépenses sur les revenus de \$151,656.75 pour l'année 1964

Suivant les états financiers préparés par la Firme Caron, Corriveau, Renaud et Cie, comptables agréés de Montmagny, la Commission scolaire de la ville de Montmagny a encouru un ex-

excédent de dépenses s'élevant à \$151,656.75 sur les revenus, pour l'exercice se terminant le 30 juin 1964. L'année dernière, la commission avait enregistré un déficit d'opérations de \$91,042.42.

Au terme de l'année 1964, d'un déficit accumulé s'établissant à \$35,817.68, au 30 juin 1963, le fonds d'administration budgétaire de la Commission passe ainsi, au 30 juin 1964, à un

déficit final de \$187,371.83.

Cette situation se reflète au bilan d'administration qui n'enregistre que \$128,011.44 de disponibilités contre des exigences réelles s'élevant à \$314,863.27, dont des emprunts temporaires pour un montant de \$173,000.00.

Les taxes à percevoir:

Du poste des disponibilités, on relève un montant de \$16,813.47

à percevoir en taxes foncières, comparativement à \$22,523.36 pour l'année dernière, soit une amélioration sensible en ce domaine. On y dénote également que la Commission a encore un montant de \$17,295.00 à percevoir des autres commissions scolaires, en frais de scolarité, comparativement à \$19,181.00, à la même date de l'année dernière.

(Suite à la page 8)

Application plus rigoureuse des règlements municipaux

Dans une entrevue qu'il nous accordait cette semaine, le chef de police de la Ville de Montmagny, M. Laurent Couillard, nous informait qu'à partir de la semaine prochaine les membres de la Sûreté Municipale recevront l'ordre d'appliquer plus rigoureusement les clauses des règle-

ments municipaux ayant trait tout particulièrement au stationnement, à la vitesse dans les rues, aux arrêts obligatoires et autres dispositions de sécurité de la route, en vigueur dans les limites de la ville de Montmagny.

"C'est dans le seul but de protéger plus adéquatement la population de Montmagny, que nous avons décidé cette mesure a déclaré M. Couillard. Nous espérons bien que tous, automobilistes et piétons, nous accorderont leur plus entière collaboration, de façon à éviter les dé-

sagrèments qui pourraient en résulter, aussi bien aux policiers qu'au public en général".

Le chef de police de Montmagny ajoutait que cette plus rigoureuse observance des règlements de circulation sera toutefois appliquée graduellement et avec le meilleur esprit de compréhension, mais sans se départir du but fixé, d'en arriver le plus rapidement possible à une stricte et entière observance de tous les règlements municipaux, édictés pour protéger les citoyens et les usagers des rues de notre ville.



M. LAURENT COUILLARD

Examens dans les écoles de Montmagny:

-- Résultats excellents chez les filles

-- Moyenne provinciale chez les garçons

La toute récente compilation des résultats obtenus aux examens du cours secondaire dans les écoles de Montmagny révèle que les étudiantes de la Congrégation Notre-Dame de Montmagny ont connu un succès se situant parmi les meilleurs de la

province, tandis que les garçons ont conservé une moyenne comparable à l'ensemble des résultats obtenus dans la province.

Les cours spéciaux de récupération dispensés pendant les vacances à environ 220 élèves auraient grandement contribué à ces résultats satisfaisants, puisque la moyenne des réussites aux examens de reprises se serait élevée à 75%.

Dans les résultats plus détaillés fournis ci-dessous, il n'est pas tenu compte de ces reprises pour les classes de la 8ième à la 10ième année, tandis qu'elles sont (Suite à la page 5)

Permis de construction pour les 4 derniers mois

Au cours des mois de mai, juin, juillet et août 1964, la ville de Montmagny a autorisé l'émission des permis de construction qui suivent:

- 11 mai: Roland Fournier, 3ième rue, Boulevard St-Nicolas, construction d'un immeuble de deux logements, sur la rue Nicole, estimé à \$28,000.
- 12 mai: Odilon Landry, rue Frontenac, réparations: \$1,100;
- 14 mai: Antoine Boulanger, rue St-Magloire-nord, construction nouvelle: \$13,000;
- 19 mai: Roger E. Boulanger, rue Laberge, revêtement extérieur: \$2,400;
- 15 mai: Marcel Mercier, 21, rue Du Manoir, atelier de meubles: \$10,000;
- 19 mai: Bertrand Gendreau, rue Papineau: construction nouvelle: \$15,000;
- 21 mai: Ernest Gingras, rue Couillard, agrandissement: \$3,000;
- 20 mai: Clément Fortin, 9ième rue, revêtement extérieur \$2,800;

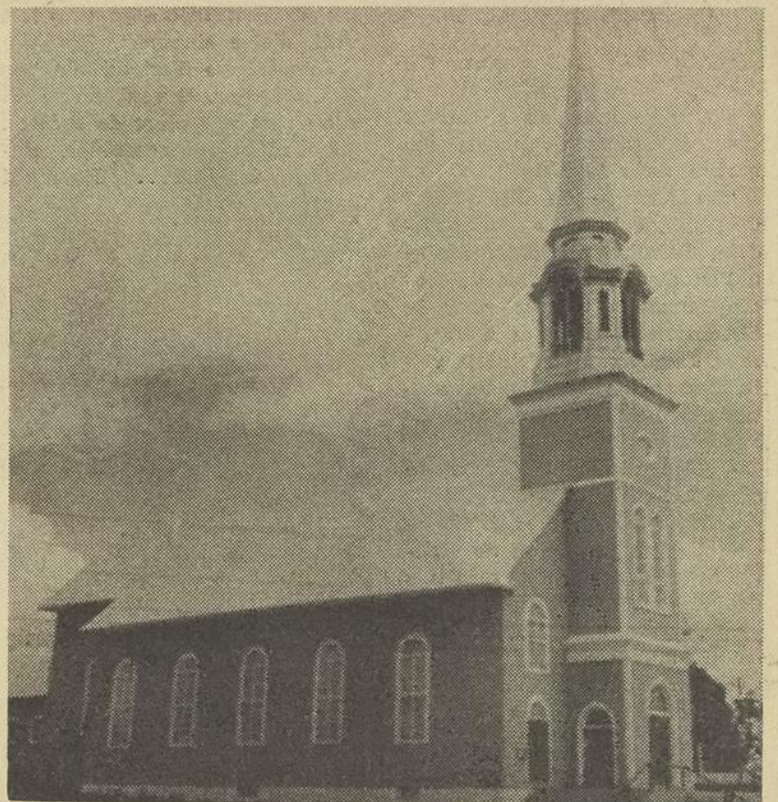
(Suite à la page 12)

Les oeuvres d'art de Saint-Onésime

La Pocatière (D.N.C.)

Dans le grand public, on sait peu que l'église de Saint-Onésime, comté de Komouraska, conserve jalousement des trésors artistiques sculptés par le

célèbre Jean Baillargé de Québec. A l'occasion du centenaire de cette paroisse méritante, il est bon de rappeler qu'il s'agit d'un cadeau princier offert par (Suite à la page 5)



L'église de la paroisse St-Onésime dont on fêtera bientôt le centenaire.

3,350 élèves dans les écoles de Montmagny, en septembre

D'après les prévisions établies par le directeur général des études, M. Conrad Gaudreau, les écoles de la Commission Scolaire de Montmagny recevront 3,350 élèves en septembre prochain.

Depuis l'annexion de la commission de la municipalité St-

Thomas, réalisée en juin dernier, la Commission Scolaire de Montmagny administre toutes les écoles de Montmagny, soit ville ou paroisse. Ainsi donc, ce nombre de 3,350 élèves comprend tous les étudiants et étudiantes de l'agglomération devant fré-

quenter l'école à Montmagny ainsi qu'un certain nombre d'élèves des paroisses environnantes qui poursuivront leurs études secondaires en notre ville.

Ces 3,350 élèves se répartiront ainsi: 2076 au cours élémentaire et 1,274 au cours secondaire.



JEUNESSE OBLIGE

Jean-Pierre Ferland

Nous l'avons rencontré après une répétition. Il était pressé, ce qui n'étonne guère, mais cette fois ce n'est pas à cause de son travail. Il voulait retourner dans sa ferme où l'attendaient ses chevaux.



Ferland, la vedette, ne ressemble plus à Ferland, le fonctionnaire timide de Radio-Canada, d'il y a dix ans. Il est encore à Radio-Canada, mais maintenant il est une vedette que les réalisateurs s'arrachent. Le mardi soir à huit heures trente, on retrouve Jean-Pierre Ferland dans un nouveau rôle, celui d'animateur. Que pensez-vous de cette nouvelle expérience?

"C'est très intéressant. Au début, j'étais quelque peu mal à l'aise; ça m'a pris au moins cinq émissions avant de me mettre dans le bain."

"La formule de JEUNESSE OBLIGE, cet été, a été modifiée. L'émission hebdomadaire a lieu dans les studios de Radio-Canada convertis pour la circonstance en boîte à chansons. Les jeunes visitent la ville, mangent dans un grand restaurant, tout ceci aux frais de Radio-Canada."

- Comment les jeunes se comportent-ils?

- Il y a de grandes différences selon la ville d'où ils viennent. Certains groupes sont très évolués; les jeunes sont intelligents, dynamiques. Par contre, dans d'autres régions, les jeunes sont moins dégourdis, plus difficiles à intéresser. En général, ils dansent mal, mais là encore, ça dépend des régions. Danser, en Europe, fait partie de la vie. La danse, c'est une fantaisie poussée. La société québécoise, à mon avis, manque de fantaisie; c'est pourquoi, ici, beaucoup de gens s'ennuient."

Jean-Pierre Ferland a des opinions sur tous les sujets. C'est un émotif qui sent les choses bien plus qu'il ne les rationalise. Son instabilité émotive lui permet d'écrire. Il le dit lui-même:

"Pour produire, il faut être nerveux. Je fais la majorité de mes choses à la dernière minute. Pour créer, la tension m'est nécessaire. Je suis extrêmement exigeant envers moi-

même; j'ai jeté plus de chansons que je n'en ai gardées."

Il est inutile de rappeler la carrière de Jean-Pierre Ferland. Il fait la manchette si souvent et on a raconté sur lui autant de fantaisies que de vérités. Il y a peu d'émissions de Radio-Canada auxquelles il n'a pas participé. Il a même lu le téléjournal, au moment où il était annonceur. Des projets pour l'automne? Il en a plein les poches.

"A Radio-Canada, je serai le scripteur-animateur d'une série qui existait l'an dernier et qui sera de nouveau à l'affiche cet automne avec une formule nouvelle. Il s'agit de BRAS DES-SUS, BRAS DESSOUS qui deviendra QU'IL FAIT BON VIVRE. J'animerai l'émission et chanterai une nouvelle chanson chaque semaine. Les chœurs de Roland Séguin feront encore partie de l'émission et nous aurons un invité toutes les semaines. Nous voulons rajeunir l'émission; nous voulons être plus près des téléspectateurs. La mise en scène sera vivante. Nous espérons que QU'IL FAIT BON VIVRE plaira à un vaste public."

Ce public, Ferland nous dit combien il l'aime. "Il faut lui offrir le meilleur, affirme-t-il. On se doit d'être tout à fait vrai, d'être sincère."

Jean-Pierre Ferland n'a pas fini d'épater. Il veut écrire un roman ou une pièce de théâtre. Aujourd'hui, chansonnier, demain, écrivain... Pourquoi pas?



L'EXPO ET L'AGRICULTURE

L'Exposition Provinciale de Québec, qui fait oeuvre d'éducation populaire industrielle, commerciale, artistique et artisanale, fait une large part, cette année comme toujours, aux activités agricoles.

Des concours et expertises dans tous les secteurs de l'agriculture auront lieu au Palais de l'Agriculture entre les 3 et 13 septembre prochains.

Les Jeunes Eleveurs prendront la vedette, vendredi le 4 septembre; les Jeunes Agriculteurs, samedi le 5, journée qui se terminera par le banquet traditionnel offert à la jeunesse rurale par le Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation; mardi le 8 septembre sera "Journée des Fermières"; mercredi le 9, "Fête du Mérite Agricole" et du Mérite du Dé-



fricheur" et "Jour des Agriculteurs". Cette journée sera marquée de nombreuses manifestations, dont un banquet offert par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation

aux Lauréats du Mérite Agricole et du Mérite du Défricheur. On y honorera par la même occasion les nouveaux commandeurs, officiers et chevaliers des deux Ordres.

Judi, le 10 septembre, "Jour (Suite à la page 7)

VISITEZ LA 53e



Thème Général: "RICHESSES NATURELLES — Nos Richesses"

Nombreux et Attrayants Exhibits et Kiosques

- de l'Agriculture
- de l'Artisanat
- de l'Industrie
- du Commerce
- des Richesses Naturelles
- du Tourisme
- de l'Armée, Marine, Aviation
- des Beaux-Arts
- d'Outillage de Ferme et de Machinerie
- Concours Agricoles
- Jugements d'Animaux
- Illumination et Feu d'Artifice 6 sept.

- Courses sous HARNAIS 3 Matinées, 6 Soirées
- VASTE ZONE de CARNAVAL (Midway) Plus de 100 Attractions
- Concerts DEMONSTRATIONS par les Services Armés
- Grand Spectacle au COLISEE

"HOLIDAY ON ICE" 1965 14 Représentations

TOUS les PALAIS et PAVILLONS — OUVERTS Chaque jour à 10.30 a.m., les Dimanches à 1.00 p.m.

Du 3 au 13 SEPTEMBRE

★ 11 JOURS ★
★ 11 SOIRS ★

L'Événement Provincial Annuel le plus Populaire

OUVERTURE: 3 SEPT. INAUGURATION: LE 4

— ADMISSION —

Adultes 50c
Autos 50c
Enf. (12 à 16 ans)... 25c
Clergé.....libre
(Entrée Libre pour TOUS les 3 et 4 sept.)

Vastes Stationnements

UNE "CHEVROLET '64" à GAGNER avec l'ACHAT de BILLETS en SERIE vendus avant l'Expo. Aussi une Maison Familiale Meublée, Terrain - \$35,000 A visiter durant l'EXPO et ATTRIBUEE le 13 SEPT.

Attrayante Fontaine aux Jeux Multicolores — Acrobatie sur Perche élevée par Colonel Seabright 17 représentations

JE SUIS UN DE VOS VOISINS



L'assurance-vie est ma profession

Puis-je vous être utile?

Ls-P. Fortin

C.P. 1033 Tél.: 248-2960 Montmagny SUN LIFE DU CANADA



★ IL VOUS FAUT DES CIRCULAIRES ?

★ Vous avez un travail d'impression pour lequel vous cherchez des idées nouvelles ?

EXIGEZ LE TRAVAIL

RAPIDE,

NOUVEAU,

A BAS PRIX,

OFFSET

OFFSET

l'Imprimerie "LE PEUPLE"

REAL LABERGE, Gérant

6, rue du Peuple

MONTMAGNY

Tél.: 248-0533

Commission scolaire de la Ville de Montmagny

Bilan du Fonds d'Administration Budgétaire, le 30 juin 1964.

ACTIF	
En caisse	\$ 171.90
Avoir en banque	90,845.07
Taxes à percevoir	
1963-64	\$ 9,671.45
1962-63	4,730.03
1961-62	1,475.72
Antérieur	936.27
	16,813.47
Dû par autres commissions scolaires	17,295.00
Comptes à recevoir	2,886.00
	\$128,011.44
Déficit	187,371.83
	\$ 315,383.27

PASSIF	
Chèques en circulation	\$ 77,507.46
Emprunts temporaires	173,000.00
Dû aux fournisseurs et entrepreneurs	41,394.58
Fonds de pension dû au gouvernement	19,768.73
Obligations et intérêts échus et non présentés	3,192.50
Réserve pour non-recouvrement de taxes	520.00
	\$ 315,383.27

Bilan du Fonds de Capital et Emprunt le 30 juin 1964.

ACTIF	
Immeubles	\$ 2,574,343.19
Ameublement et mobilier	204,593.34
Frais d'émissions des obligations	35,924.21
	\$ 2,814,860.74

PASSIF	
Obligations	\$ 1,311,000.00
Réserve pour dépréciation	181,343.51
Placement en actifs immobiliers	1,322,517.23
	\$ 2,814,860.74

Etat de Revenus et Dépenses pour l'année terminée le 30 juin 1964.

REVENUS	
Taxe foncière	\$ 106,968.78
Subventions fédérales pour taxes	3,012.66
Frais de scolarité à recevoir des parents	22,792.30
Frais de scolarité à recevoir d'autres commissions scolaires	122,230.00
Subventions provinciales:	
Pour administration et entretien	\$ 58,125.00
Rémunération du personnel enseignant et org. cours secondaire	256,601.00
Enfants dans inst. extérieurs	2,625.00
Livres de classes	14,905.00
Bibliothèques scolaires	3,446.00
Constructions ou réparations:	
re: emprunts à long terme	100,597.24
Progrès scolaire	8,242.50
	444,541.74
Intérêts	454.54
Loyers	343.60
Cafétéria et pensionnat	33,977.75
Taxe de vente	3,883.71
Divers	256.60
	\$ 738,461.68

(Suite à la page 5)

Examens d'admission à l'Ecole de Métiers de Montmagny

Les examens d'admission à l'école de Métiers de Montmagny, pour le cours Technique ou pour le cours de Métiers, auront lieu mercredi et jeudi, les 2 et 3 septembre, à 9.00 heures a.m.

Tous les élèves qui désirent suivre les cours devront se présenter à l'Ecole pour passer ces examens mercredi matin, le 2 septembre à 9.00 heures a.m. Ces examens ont une durée de 2 jours.

Les élèves ont le choix des spécialités suivantes:

- Ajustage-mécanique.
- Electricité.
- Menuiserie.
- Mécanique-automobile.

Soudure. Ouverture des cours le 14 septembre à 9.00 hres. La Direction.

Case Postale: 11 — 98 rue St-Jean-Baptiste — Téléphone: 248-3400

PROUVEZ LE MIEUX est le synonyme de LEMIEUX ET PROULX ENR

GROS ET DETAIL
Bois - matériaux de construction en général
Quincaillerie — Ferronnerie — Plomberie — Peinture — Tapisserie
Vaisselle — Vitres — Cadeaux

Entreposage de fourrure

Réparation — Lustrage — Nettoyage par procédé "Hollender".

Travaux à la frontière dans la région de Ville St-Pamphile

OTTAWA — La Commission de la frontière internationale du ministère fédéral des Mines et des Relevés techniques a entrepris dans la région de St-Pamphile des travaux d'inspection et d'entretien le long de la frontière internationale qui sépare le Québec et le Maine.

Les travaux en cours, qu'effectue une équipe de douze

hommes sous la direction de M. V.-J. Vinette, ont pour but de maintenir les bornes-repères en bon état et de dégager l'éclaircie-frontière à l'aide de produits chimiques pour retarder la croissance de la végétation.

Jusqu'ici l'équipe a couvert quelque 50 milles et l'on prévoit que les travaux, commencés en mai, seront terminés en octobre.

ICI J.O.C. PARLE

Nous tenons à remercier tout le public de sa participation et de sa présence au Marathon de la J.O.C. Fédérale, qui se tenait récemment sur le terrain de l'école Louis-Jacques-Casault de Montmagny.

Le marathon s'est poursuivi pendant toute la journée malgré la pluie intermittente.

L'équipe gagnante fut le "Shee-dez Wallace", de Saint-Romuald qui s'est mérité le trophée "Le Sportif Enr." et le trophée "J.O.C. de Montmagny, Marathon 64".

Voici le pointage: Wallace 17 J.O.C. de Montmagny 3

Les autres équipes à participer furent: Sun Crest de Lévis, J.O.C. de Cap St-Ignace, Jeune J.O.C. de Montmagny, O.T.J. de St-François, Rocher Noir (Marcel Sanchagrin), Hôtel-Dieu de Montmagny.

Nous tenons à remercier les donateurs de trophées et les arbitres pour leur magnifique travail.

J.O.C. Fédérale par Jacques Simoneau, président

PELERINAGE à l'Oratoire St-Joseph

Dimanche, le 6 septembre prochain, il y aura pèlerinage à l'Oratoire St-Joseph. Le départ se fera à 4 A.M., face à l'église St-Thomas de Montmagny. Après ce pèlerinage, il y au-

ra visite des studios de la société Radio-Canada à Montréal.

Pour tous renseignements au sujet de ce pèlerinage, prière de vous adresser à Mme Emilé Blais tél.: 248-3392.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

A L'ISLETVILLE ET A MONTMAGNY

JOS PROULX

PLANCHES MURALES — CONTRE-PLAQUE — BRIQUES
BLOCS DE CIMENT — LAINE MINÉRALE — CIMENT
CHEMINÉES FIRE CHIEF — PEINTURE GLIDDEN, etc.

JOS. PROULX

Montmagny — 4 rue du Peuple — L'Isletville
Tél.: 248-1722 Champlain 7-5262

POUR VOS PLACEMENTS D'ARGENT

Jacques Gaudreau
GINGRAS, REID, GAUDREAU INC.

Valeurs de placement

ACTIONS — OBLIGATIONS — FONDS MUTUELS

18, rue Collin, Montmagny tél.: 248-2700
71, rue St-Pierre, Québec tél.: 692-0155



RAYMOND CHARETTE animera encore cette année, en compagnie de Pierre Paquette, le jeu-questionnaire *Tous pour un* qui reviendra à l'horaire du réseau français de télévision de Radio-Canada, le mardi 8 septembre, à 8 h. 30 du soir.

Unité Sanitaire

PRINCIPALES ACTIVITES

Mardi 1er septembre:
Clinique de BCG: Hôpital.
St-Paul: 1.30 hre: Clinique de bébés au village.
Mercredi 2 septembre:
Radiographies pulmonaires: 9 à 11 hres. Unité Sanitaire. (Avis du médecin).
Jeudi 3 septembre:
Unité Sanitaire: 2 à 4 hres: Clinique de bébés.
Vendredi 4 septembre:
Hôpital: Clinique de BCG.
Dr A. Bélanger, m.h.
Médecin-hygiéniste.

EN CAS D'URGENCE MEDICALE

si vous ne pouvez rejoindre votre médecin de famille, pour la fin de semaine du 29 et 30 août le Dr Gustave PLANTE Tél.: 248-0254 2, rue Du Dépôt sera le médecin en fonction.



FIER PAPA?

La Sun Life offre plusieurs plans modernes qui intéressent particulièrement le nouveau papa. Que vous ayez besoin d'assurance sur votre propre vie, d'un revenu familial advenant votre décès ou de fonds pour garantir l'instruction du nouveau-né, vous constaterez que la Sun Life a la réponse à votre problème. Communiquez avec nous sans délai.

René Adam

Trois-Saumons P.Q.
Tél.: 247-5624

SUN LIFE DU CANADA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

le peuple

MONTMAGNY
hebdomadaire
publié
le jeudi

A la Rédaction:
Paul Gros d'Aillon
Réal Laberge
C.P. 128

HEBDO DU COMTE DE MONTMAGNY
DEPUIS 1900



Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.



par REAL LABERGE

ON EN PARLE
EN VILLE

EDITORIAL

Pourquoi toute cette hâte? demande le Conseil de sécurité

Dans son message de la Fête du Travail, le Conseil canadien de la sécurité routière rappelle aux automobilistes que même s'ils sont bons conducteurs, il y en a plusieurs autres sur la route qui ne le sont pas, et que, par conséquent, ils doivent éviter de se mettre en travers de leur chemin.

Selon le Conseil, "ce désir inexplicable d'arriver à destination le plus tôt possible est responsable d'un grand nombre de tragédies de la route. Pourquoi cette hâte? À quelles fins extraordinaires certains automobilistes destinent-ils ces quelques minutes supplémentaires pour lesquelles ils ont risqué et leur vie et la vôtre? Car ces excès de vitesse, ce talonnage, ces zigzags

d'une voie à l'autre, tous ces risques meurtriers qu'ils se permettent sur la route, on croit faire preuve d'habileté et de supériorité au volant, alors qu'en fait, on expose son inaptitude à s'adapter à la circulation moderne et son manque de "sens commun".

Dans une déclaration préalable, le CCSR demande aux automobilistes d'ignorer ces fous de la vitesse et surtout, de ne pas essayer de leur en montrer, en ajoutant les conseils suivants: "Conduisez avec la plus grande prudence possible. Protégez-vous contre ces coupeurs d'oreilles et ces poseurs. Empêchez-les de semer la tragédie et la douleur dans notre vie, en cette fin de semaine de la Fête du Travail".

"ON NOUS ECRIT"

Sur le civisme

Il s'est tenu récemment à Québec un important congrès sur le civisme. Les congressistes ont déploré amèrement l'incivisme de notre peuple. Certaines suggestions ont été faites en vue de faire revivre cette vertu chez nous. On a surtout prôné le rôle que pourraient jouer les journalistes dans cette éducation. Cette idée est certainement excellente, étant donné la forte influence exercée sur la place publique par le journal.

Dans une société de foi chrétienne comme la nôtre, il est inconcevable que personne n'ait parlé de la foi catholique pour signaler que c'est dans cette foi que se trouve la source du civisme. C'est, en effet, dans la foi en un absolu, que le civisme plonge ses racines. Dans toutes les civilisations païennes, les sociétés ont toujours joui d'un civisme florissant, grâce aux croyances des citoyens en des divinités auxquelles ils vouaient un culte sacré. Leur mystique comportait un amour exaltant de la patrie.

Sans cet amour de la patrie, la vertu de civisme demeure comme une semence tombée en terre stérile. Ce sera là le sort de nos efforts faits en faveur du civisme si la foi chrétienne n'inspire pas nos gens dans leur devoir de citoyen comme dans tous leurs autres devoirs. Si nous voulons voir le civisme germer et croître dans l'âme de notre peuple, sachons lui rappeler sans cesse le rôle assigné par Dieu à tout citoyen. Par exemple, chez les hommes, il s'agit pour eux d'être les protecteurs du sexe faible. Cela consiste à entourer la femme du respect qui lui est dû. Pour la jeunesse masculine, le rôle de tout jeune homme est de se faire le protecteur normal de toute jeune fille; que celle-ci soit sa petite amie ou non. Faute d'une mystique chrétienne dans les âmes, actuellement un grand nombre sont plutôt de vils séducteurs que des protecteurs. Il n'y a rien à attendre de cette catégorie de jeunes comme militants du civisme. Ce sont tous des égarés dans les régions inférieures. L'i-

dée d'absolu ne les intéresse pas. C'est une chose qui les dépasse.

Quand la masse de notre jeunesse aura acquis cette conviction, que le rôle de l'être fort est de protéger l'être faible, parce que la vraie conception d'une société civilisée le veut ainsi, et cela au plan universel; lorsque cet esprit de protection découlant de la Vérité éternelle animera suffisamment notre jeunesse, alors le civisme sera en bonne voie d'établir son règne au sein de notre société. Pas avant! Car pour résoudre un problème comme celui-là, c'est par l'éducation de la jeunesse que nous y parviendrons en faisant surtout appel à la mystique chrétienne, la seule force capable de remuer les esprits et les coeurs dans la pratique des réelles valeurs.

Georges Bergeron,

Moderateur de l'AMC.

12,402 Grenet, Montréal 9

Aux prises avec le problème de trouver 14 locaux pour pouvoir loger tous ses élèves, la Commission Scolaire de Montmagny ne donnerait cependant suite à son projet de construire des écoles temporaires que pour quelques classes seulement; précédemment les commissaires avaient projeté l'érection de huit unités comprenant deux classes chacune, dont le coût était estimé à \$10,000 l'unité.

Nous publions cette semaine les résultats des examens de fin d'année obtenus dans les écoles de Montmagny pour le cours secondaire. Des rumeurs persistantes circulaient à l'effet que le nombre des échecs était désastreux. Les chiffres fournis par le directeur général des études semblent plutôt indiquer un franc succès chez les étudiantes du couvent et une moyenne passable chez les garçons, comparativement aux résultats obtenus ailleurs dans la province.

En relevant les permis de construction alloués par la ville, nous avons eu la surprise de constater que le nom d'Avenue Kennedy avait été décerné à la petite rue du développement Mercier.

La municipalité St-Thomas prendrait bientôt une décision quant à l'émission du permis de construction et à l'aménagement des services publics demandés par les promoteurs d'un centre d'achats devant s'élever au nord de la route Trans-Canada, en face du garage Dal-laire.

La demande mentionnait également un projet de développement résidentiel d'une dizaine de maisons, qui seraient construites à proximité de ce centre commercial.

Le maire de St-Thomas, M. Gérard Thibault, nous informait, cette semaine, que si le revêtement en asphalte des rues St-Jean-Baptiste ouest et de la rue du Cimetière retardait, ce n'était nullement la faute de la municipalité, qui aurait satisfait à toutes les exigences du provincial à cette fin. C'est la voirie provinciale qui doit elle-même pourvoir à ces travaux, qu'elle aurait confiés à la compagnie Modern Paving.

Le projet d'érection d'une imposante croix lumineuse au sommet du Rocher de la Chapelle a connu récemment une étape décisive; la municipalité St-Thomas a obtenu, au prix nominal d'un dollar, la propriété des terrains devant recevoir cette croix et devant y donner accès.

Entendu, cette semaine, sur la rue St-Jean-Baptiste: "C'est presque gênant de se promener sur un si beau trottoir!" Sans commentaire...!

Commentons plutôt la température... qui nous donne enfin un petit bout d'été, après un mois d'août ou le froid et la pluie se sont succédés sans démodre, à l'instar du fameux mois d'août de l'année dernière, qui nous avait valu le triste record de 27 jours de pluie sur 31.

Répétons, pour terminer, l'avertissement du chef de police qu'à partir de la semaine prochaine, les règlements municipaux de circulation seront mis plus strictement en vigueur; d'abord, les avertissements polis, et si ça ne "colle" pas, le vrai "collage de tickets" qui nécessitera une visite forcée à la Cour Municipale.

Modification à la Loi des Allocations Scolaires

Tous les adolescents du Québec âgés de 16 à 18 ans, qui fréquentent assidûment l'école, bénéficieront maintenant, douze mois par année, des allocations scolaires payées en vertu de la loi des allocations scolaires de 1961.

Ces adolescents sont désormais admissibles aux allocations scolaires, douze mois par année, eux aussi.

On a également amendé la loi de 1961 pour que le retard à faire une demande n'entraîne pas la perte d'un ou plusieurs mois

d'allocations, pourvu que la demande soit faite au cours de l'année civile ou scolaire d'admissibilité.

nant compte de l'accroissement démographique normal, on prévoit que le nombre des élèves aptes à recevoir ces allocations augmentera dans une proportion pouvant varier entre 11 et 25 pour cent.

Au cours de l'année scolaire 1962-1963, des allocations scolaires ont été payées pour 185,875 écoliers. Par suite des nouvelles dispositions de la loi et en te-

La loi des allocations sociales du Québec.

Les oeuvres d'art...

(suite de la page 1)
la fabrique de Ste-Anne de la Pocatière, il y a plus d'un demi siècle.

Selon M. Gérard Morisset, de la Société Royale du Canada, il n'existe qu'un seul ouvrage qui soit sûrement et entièrement de la main de Jean Baillargé: c'est l'ancien tabernacle de Ste-Anne de la Pocatière, sculpté en 1751 et conservé depuis un demi-siècle dans l'église de St-Onésime. "Ce tabernacle est une pièce monumentale reposant sur deux bases prédelles sculptées; elle comprend un triple portique d'ordre corinthien, avec stylobate orné d'entrelacs et corniche sans

frise; le portique central, — qu'on appelle la monstrance — est percé d'une porte dont l'huis représente un ostensor d'ancien style, cantonné de deux angelets qu'on dirait vêtus de pantalons, tant leur robe colle sur leurs jambes; les portiques latéraux sont en réalité des nices — elles sont vides depuis longtemps! Les piédouches sont des têtes aillées. Au-dessus de cette majestueuse façade à la romaine, il y a un étage en attique, dominé par une haute coupole ajourée et sculptée; de chaque côté de la coupole, deux reliquaires sont ornés de médaillons et surmontés d'une tête d'angelet."

"Ce qu'on remarque aussitôt dans ce meuble imposant, signale M. Morisset, c'est la grande unité de la composition, c'est l'élégance de chacun des éléments, c'est encore la qualité des reliefs de la sculpture, parfaitement adaptés aux proportions de l'ensemble. Ce qu'on remarque encore, et non sans surprise, c'est que toute la sculpture du tabernacle est pour ainsi dire bouchée par les nombreuses couches de peinture qu'elle a reçues; comme elle devait être différente, alerte et vive, quand elle n'était recouverte que de minces feuilles d'or!"

Le tabernacle de St-Onésime est, encore une fois, le seul ouvrage qu'il nous reste de la main de Jean Baillargé. Le tonbeau de l'autel, datant de 1804, est l'oeuvre de François Baillargé, son fils aîné; il provient également de Ste-Anne de la Pocatière. Ajoutons que c'est aussi la fabrique de Ste-Anne de la Pocatière qui a donné la cloche actuelle de l'église de St-Onésime. Il semble bien, d'après les registres, qu'il s'agit de la première cloche de l'église du Haut de Sainte-Anne. Cette cloche avait été méritée le 9 juillet 1741 par M. l'abbé Charles Lefebvre-Duchouquet, curé de Ste-Anne. Elle avait été achetée pour la seconde église du Haut de Ste-Anne.

Cette loi prévoyait originairement qu'une allocation mensuelle de \$10 devait être versée aux parents de tout écolier âgé de 16 à 18 ans, domicilié au Québec et fréquentant assidûment une école, mais que cette allocation ne devait pas être versée pendant les mois de juillet et août.

La loi vient d'être modifiée pour permettre le paiement de l'allocation scolaire douze mois par année.

Commission scolaire...

(Suite de la page 3)

DEPENSES

Administration générale	\$22,500.02
Administration de l'enseignement	29,549.97
Traitements du personnel académique	483,498.23
Dépenses pour élèves et personnel académique	50,731.25
Frais de scolarité	3,580.00
Entretien des propriétés scolaires	68,341.60
Immobilisations à même les revenus	31,404.39
Cafétéria et pensionnat (Divers)	30,106.53
Service de la dette	170,406.44
Total des dépenses	\$ 890,118.43

Excédent des dépenses sur les revenus pour l'année 1964	\$ 151,656.75
---	---------------

Etat du compte Déficit Fonds d'administration Budgétaire, le 30 juin 1964.

Déficit, le 30 juin 1963	\$ 35,817.68
Déduire: Ajustement de taxes re: années antérieures	102.60
Excédent des dépenses sur les revenus pour l'année terminée le 30 juin 1964	151,656.75
Déficit, le 30 juin 1964.	\$ 187,371.83

DETAILS

Revenus de taxes foncières:	
Particuliers (1,181)	\$ 88,792.00
Compagnies (26)	18,176.00
Total	\$ 106,968.00
Dette obligatoire:	
Echéant 1-4-76	\$ 156,000.00
Echéant 1-3-81	1,155,000.00
Total:	\$1,311,000.00

Contre cette dette obligatoire, la Commission scolaire doit recevoir des subventions gouvernementales d'un montant de \$704,180.68

Traitement du Personnel Académique:		
	Nombre	Montant
Conseiller en orientation professionnelle	1	\$11,183.33
Autres professionnels rattachés à la direction des études	2	7,600.00
Professeur en éducation physique	1	5,400.00
Directeurs d'écoles	7	33,050.00
Moniteur	1	1,530.00
Cours élémentaire:		
Institutrices religieuses	10	22,787.00
Institutrices laïques	28	94,020.00
Instituteur laïc	1	5,100.00
Cours secondaire:		
Institutrices religieuses	10	\$27,400.00
Instituteurs religieux (prêtres)	3	12,000.00
Institutrices laïques	13	40,100.00
Instituteurs laïcs	38	219,199.32
Suppléants		4,128.58
Total		\$483,498.23

NOTE: Un montant de \$26,403.20 a dû être déboursé en plus de ces traitements comme "Caisse de Crédit pour congés de maladies."

Examens...

(Suite de la page 1)

compilées pour les classes de 11ième et 12ième année.

8ième année:			
Degré	Réussites	Echecs	
Filles:	85	15	
Garçons:	139	6	
9ième année:			
Filles:	103	10	
Garçons:	107	38	
10ième année:			
Filles:	94	13	
Garçons:	70	34	
Réussites Reprises Echecs réussies complets			
11ième année:			
Filles:	41	9	13
Garçons:	18	7	10
12ième année:			
Filles:	38	10	0
Garçons:	8	10	16
Cours classique:			
Réussites Echecs			
Eléments:	35	1	
Syntaxe:	20	8	
Méthode:	24	1	
Versification:	22	0	



AVIS PUBLIC


Des formules pour demandes d'emploi au poste de greffier de la Ville de Montmagny sont présentement disponibles au bureau de l'Hôtel-de-ville. Les formules, dûment remplies, devront être remises au plus tard samedi, le 29 août 1964.

Spécialités:
Steak
Spaghetti
Hot Chicken
Club Sandwich

RESTAURANT
Bel Air
M. Benoît Morin, prop.

"L'endroit pour bien manger"
Repas à toutes heures

Tél.: 248-1850 Route Trans-Canada, Montmagny



C.P. 1124,
Montmagny

Léo Boulet

Commerçant de chevaux
et vaches laitières

Toujours en mains: Chevaux et vaches spécialement pour laitiers, de première qualité.

Ecurie: Route Trans-Canada, près de L'Espinay
Téléphone: 246-5480 — Cap St-Ignace
Conditions paiement faciles




**La bière Cinquante...
y a rien qui la batte!**





Les écoliers à l'Expo provinciale

Pour tous les enfants, la fin d'août, c'est la fin des vacances, mais c'est aussi le temps de l'Exposition provinciale et ceci fait accepter cela un peu moins amèrement. Une visite à l'Exposition, c'est pour eux un dernier moment d'excitation et d'ivresse avant de reprendre le chemin des écoliers.

Il est bien difficile de se représenter l'Exposition sans les enfants, tout petits et jeunes, sans la gaieté, le mouvement, l'animation, la couleur qu'ils apportent spontanément: ce n'est là que des facettes extérieures, mais c'est plus qu'éloquent pour qui en a déjà été témoin.

Les deux samedis de la prochaine Exposition provinciale, du 3 au 13 septembre prochains, seront consacrés aux en-

fants et jusqu'à 6 h. p.m., tous les jeunes de moins de 16 ans pourront entrer gratuitement au Parc de l'Exposition et bénéficier de réduction pour les jeux mécaniques du Carnaval et obtenir des ballons ("balounes") distribués gratuitement à l'occasion de cette journée.

Jeudi et vendredi, les 3 et 4 septembre, ce sera entrée libre pour tous: et les autres jours de l'Exposition, les enfants de moins de 12 ans entreront gratuitement et les jeunes de 12 à 16 ans payant 25¢.

De plus, comme le veut une coutume établie depuis longtemps, l'Exposition accueillera mercredi, le 3 septembre, les jeunes orphelins de Québec et des environs.

Dans le secteur agricole, les

jeunes éleveurs et agriculteurs ne seront pas oubliés et seront invités à prendre part à de nombreuses activités.

Du côté des arts, comme par les années passées, on présentera au Palais central, les dessins d'enfants dans les cadres du Concours national d'art et de photographie.

Par ailleurs, certaines activités de l'Exposition susceptibles de plaire à tous frapperont certainement bien davantage l'imagination et la sensibilité des jeunes; par exemple, le gigantesque feu d'artifice, à l'Estrade, dimanche soir le 6, et les numéros d'équilibrisme que le célèbre Colonel Seabright présentera sur un mât de 150 pieds de hauteur, dans le Parc. Ils seront sans doute intéressés aussi par les démonstrations des Patros, des Majorettes, (les 2 dimanches de l'Expo) et du Royal 22e Régiment, ainsi que par le spectacle sur glace "Holiday on Ice" de 1965; spectacle préparé pour toute la famille, dont plusieurs numéros ont été conçus spécialement pour les enfants.

La pêche au Ga-Go-Gu

La pêche au ga-go-gu? Qu'est-ce que c'est ça? Voici: c'est un nouveau jeu destiné à enrichir le vocabulaire et qui vient d'être lancé par le Digeste Eclair, dans son numéro de septembre, actuellement en vente dans tous les kiosques à journaux.

Incidentement, la pêche aux mots, version originale qui a donné naissance à la pêche au

ga-go-gu, a remporté \$145.00 (cent quarante-cinq dollars) à Mme Germaine Duguay, 1615 De Meulles, Québec.

Etes-vous un bon pêcheur de ga-go-gu? Si vous voulez en savoir plus long, procurez-vous donc immédiatement le Digeste Eclair. Vous y trouverez en même temps une foule d'articles des plus intéressants sur les sujets les plus variés.

Une nouvelle carte du monde

Le ministère fédéral des Mines et des Relevés techniques vient de publier en français une magnifique carte géographique du monde dont l'une des nombreuses particularités est d'être la plus exacte à l'heure actuelle.

En effet, la nouvelle carte était prête à aller sous presse depuis quelques mois, mais l'impression en a été retardée à plusieurs reprises pour y insérer les noms et les frontières des derniers pays africains à accéder à l'indépendance; la dernière modification date du 10 juillet, jour de la proclamation de l'indépendance du Malawi.

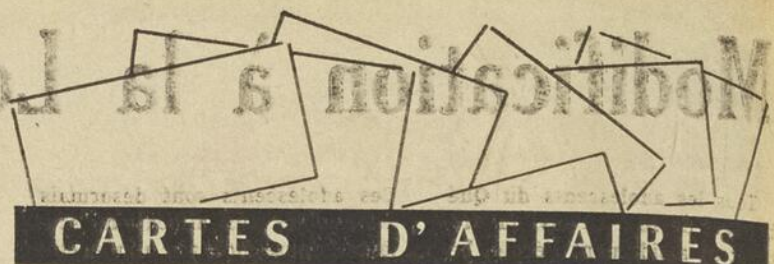
Il s'agit de la cinquième édition de la carte du monde que publie le Canada; les éditions précédentes remontent à 1922, 1930, 1938 et 1954. Rédigée, dessinée et imprimée par la Direction des levés et de la cartographie du ministère, la nouvelle carte mesure quatre pieds de largeur par près de trois pieds de hauteur et compte 60 teintes obtenues de huit couleurs fondamentales.

Dressée à une échelle de 557 milles au pouce à l'Equateur, elle porte plus de 2,800 noms et elle situe plusieurs villes canadiennes ainsi que diverses capitales européennes omises antérieurement.

En plus de montrer, comme dans les éditions précédentes, les grandes voies commerciales et de donner les distances entre les principaux ports, elle indique pour la première fois les distances aériennes entre quelques villes canadiennes et plusieurs centres du monde.

La courbure des méridiens de la projection Van der Grinten a permis d'utiliser les quatre coins de la carte pour y inclure en détail le pôle Nord et le pôle Sud, ainsi que l'hémisphère boréal et l'hémisphère austral.

La nouvelle carte du monde est disponible au prix d'un dollar l'exemplaire au Bureau de distribution des cartes, ministère des Mines et des Relevés techniques, 615, rue Booth, Ottawa.



CARTES D'AFFAIRES

"Boulangier, Fortier, Rondeau & Cie, C.A."

Maurice Boulangier, B.A., C.A. Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.
 Réal A. Rondeau, B.A., C.A. Paul R. Thivierge, C.A.
 Raymond Kironac, M.S.C., C.A. André Gagnon, M.S.C., C.A.
 G. Beaulieu, B.A., M.S.C., C.A. Rolland Trudelle, M.S.C., C.A.
 Guy Des Roches, M.S.C., C.A. Richard Newberry, B.A., C.A.
 L.-P. Beausoleil, B.A., M.S.C., C.A. J. Desmeules, B.A., M.S.C., C.A.
 Lionel Daigle, B.A., C.A. Clément Gamache, M.S.C., C.A.

COMPTABLES AGRÉÉS — CHARTERED ACCOUNTANTS
 Tél.: LA 5-4955 500 est, Grande-Allée
 Case Postale 97, Haute-Ville QUEBEC 4.

"Caron, Corriveau, Renaud, & Cie, C.A."

B. Caron, B.A., M.S.C., C.A. L. Corriveau, M.S.C., R.I.A., C.A.
 Gérard Lavoye, B.A., M.S.C., C.A. Guy Renaud, M.S.C., C.A.
 B. Chénard, B.A., M.S.C., C.A. R. Gagnon, B.A., M.S.C., C.A.
 R. Madore, B.A., M.S.C., C.A. Réal Bélanger, M.S.C., C.A.
 Fernand Breton, M.S.C., C.A. R. Gilbert, M.S.C., C.A.

COMPTABLES AGRÉÉS — CHARTERED ACCOUNTANTS
 Tél.: 248-1003 54, Rue St-Magloire
 Montmagny, P.Q.
 Bureau: Montmagny — Riv.-du-Loup — Mont-Joli — Matane

ASSURANCES

"La Laurentienne" Feu, Automobiles,
 Assurance sur la vie Responsabilités, Accident
 Jean-Marie PROULX HEBERT et PROULX

MONTMAGNY TEL.: 1001

Mercier & Carrier
 AVOCATS-PROCUREURS

63, de la Gare
 Tél.: 248-0194
 Montmagny

Me Jules PARE, C.R.
 AVOCAT-PROCUREUR

Edifice Banque Provinciale
 Rue St-Thomas,
 MONTMAGNY, P.Q.
 Tél.: 248-3954

Alex. Chouinard, C.R.
 — Avocat —

60 rue St-Louis
 Tél.: 248-2948
 MONTMAGNY

Tél. Bur.: 248-1183
 Rés.: 248-0147

Denis GOBEL, LL. L.
 AVOCAT
 34, rue de la Gare
 Montmagny

YVES PARE

Architecte

D.E.A.M. - M.A.A.P.Q.
 - M.I.R.A.C. -

Edifice Blanchet - Montmagny
 36, Du Dépôt - Tél.: 248-3610

Marcel Ruelland

DIRECTEUR DE
 FUNERAILLES

Ambulance et corbillard
 CADILLAC

SERVICE JOUR ET NUIT
 Tél: 248-1363, De la Fabrique

Laurent Normand

Directeur de Funérailles

SERVICE JOUR ET NUIT
 d'ambulance et corbillard
 Cadillac.

26, St-Louis - Tél.: 248-0545
 MONTMAGNY

Viateur CARON, Enr.

• Pièces et accessoires
 d'automobiles.
 • Distributeur Good Year.

500, Trans-Canada,
 Téléphone: 248-2619
 Montmagny

107, 5ième Avenue
 LA POCATIERE

MARCEL P. DUPUIS
 INGENIEUR-CONSEIL

Charpentes: Bois - Acier - Béton
 Travaux Municipaux - Rapport - Estimé
 1057 Ave. des Erables TEL.: 523-5023
 QUEBEC 6

ROBERT DESPRES

INGENIEUR-CONSEIL

Bureau à Montmagny

Edifice Blanchet
 38, rue du Dépôt

Tél.: 248-0622 - Rés. 248-0653

Jean-Paul
 CLOUTIER

B.A.
 Licencié en
 Sciences commerciales

Maurice
 CLOUTIER

B.A., LL.L.
 Notaire

Gaston
 CLOUTIER

Courtier
 d'Assurances

Maurice Cloutier, fils, Notaire

Saint-Paul de Montminy P. Qué.
 Cité de Montmagny, —

Civis de Naissances

ST-RAPHAEL
Le 9 août a été baptisé Joseph Jean, fils de M. et Mme Lionel Guille, née Marielle Labonté. Parrain et marraine M. et Mme Emile Roy, oncle et tante de l'enfant.

STE-LUCIE
Le 9 août a été baptisée Marie, Carole, fille de M. et Mme Martin Dubé, née Lucille Bourque. Parrain et marraine M. et Mme Alcide Poulin, oncle et tante de l'enfant.

ST-PAUL
Le 16 août a été baptisée Marie, Hélène, France, fille de M. et Mme Roméo Talbot, née Gisèle Lemelin. Parrain et marraine M. et Mme Fernand Talbot, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mlle Georgette Talbot, tante de l'enfant.

ST-EUGENE
Le 7 août a été baptisé Joseph Louis, Sylvain, fils de M. et Mme Robert Bélanger, née Thérèse Ancil. Parrain et marraine M. et Mme Louis Caron, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mlle Lise Bélanger, cousine de l'enfant.

ST-DAMASE
Le 9 août est né Christian, fils de M. et Mme Fernand Gaudreault. Parrain et marraine M. et Mme Jn-Baptiste Gaudreault grands-parents de l'enfant.

TOURVILLE
Le 1 août est née Corine, fille de M. et Mme Téléphore Légaré. Parrain et marraine M. et Mme Georges Légaré, grands-parents de l'enfant. Porteuse Mme Téléphore Légaré, mère.

Le 10 août est né Christian, fils de M. et Mme Jean Joncas. Parrain et marraine M. et Mme Eugène Joncas, oncle et tante de l'enfant.

ST-OMER
Le 17 août est né Yves, fils de M. et Mme Jean-Baptiste Jalbert. Parrain et marraine M. et Mme Antonio Chabot, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Alfred Chabot, grand-mère.

Le 16 août est né Sylvain, fils de M. et Mme Antonio Chabot. Parrain et marraine M. et Mme Alfred Chabot, grands-parents de l'enfant. Porteuse Mme Adrien Gagnon, grand-mère.

STE-PERPETUE
Le 9 août est née Christine, fille de M. et Mme Valère Chouinard. Parrain et marraine M. et Mme Rosaire Chouinard, oncle et tante de l'enfant.

Le 9 août est née Lucie, fille de M. et Mme Gaston Bélanger. Parrain et marraine M. et Mme Laurent Daudier, oncle et tante de l'enfant.

Le 16 août est née Annie, fille de M. et Mme Emilien Pelletier. Parrain et marraine M. Renald Giroux, oncle et Mlle Lisette Giroux, tante de l'enfant. Porteuse Mme L. Giroux, grand-maman.

ST-PAMPHILE
Le 8 août est né Claude, fils de M. et Mme Auguste-Fabien Pelletier.

Le 15 août est né Pierre, fils de M. et Mme Roger Gauvin. Parrain et marraine, un cousin de l'enfant, Francine Gauvin.

ATTENTION — Classe privée pour les enfants qui ne sont pas d'âge scolaire et aussi pour enfants arriérés. Pour inscription, téléphonez à 248-2300.

Mme L. Simard,
16 années d'expérience.
20-8-3fs

TERRE A VENDRE dans le village de St-Paul. Bâtisses neuves, aussi lots à bois. S'adresser à L. Laferrrière, C.P. 87, St-Paul, Co. Montmagny - Tél.: 31.

13-8-3fsP.

Vient de paraître aux
EDITIONS DE L'HOMME

"LE DRAPEAU CANADIEN"

par Luc-André Biron

Luc-André Biron est archiviste, bibliothécaire et paléographe. Humaniste et nationaliste il a été préoccupé par le drapeau national depuis une quinzaine d'années. Il a acquis une compétence particulière dans le domaine de l'héraldique, compétence qui l'autorise aujourd'hui à publier un ouvrage sur "Le drapeau canadien". Dans ce passionnant volume qui vient de sortir des presses des Editions de l'Homme, consécration de l'importance de l'adoption prochaine d'un drapeau national par la Chambre des Communes, l'auteur s'efforce de retracer l'histoire des drapeaux, et, sous une forme concrète, illustrée d'exemples précis, établit à quelles conditions et à l'intérieur de quelles limites notre pays peut se donner un drapeau national exclusif et distinctif. La suggestion que fait Luc-André Biron à la fin de son ouvrage est une trouvaille à tous les égards. Voici, à ce propos, ce qu'en dit la presse: "L'idée et les arguments relatifs à ce projet de drapeau national, me semblent, aujourd'hui, les meilleures. J'espère que le projet sera adopté et bientôt".

(Hugh MacLennan, The Montreal Star)
"Très simple, ce drapeau m'a plu par son symbolisme."

(Jean-Louis Gagnon, Poste CKLM)
"Il est, de beaucoup, le plus ingénieux qu'on ait suggéré, à ce jour, pour le Canada"

(Canada Month)
"Ce dessin répond entièrement à mes exigences. Il est net, éloquent, simple et unique."

(Paul Gladu, Le Petit-Journal)

"De tous les projets de drapeaux que j'ai examinés ou dont on m'a parlé, il est le plus saisissant et, indubitablement, le plus Canadien; et cela de la façon plus compréhensive."

(Robert Ayre, The Montreal Star)

"Le drapeau canadien", est un ouvrage abondamment illustré. Il est en vente partout à \$1.00 l'exemplaire. On peut se le procurer en s'adressant à l'Agence de Distribution Populaire, 1130 est, rue Lagauchetière, Montréal. LA-3-1182.

DEMANDE D'EMPLOI — Personne sérieuse, bilingue; pouvant travailler sur dactylographe, possédant des connaissances dans la photographie, l'enregistrement sonore, et le travail de bureau, cherche un emploi. Téléphonez à: 248-3984. 1fs.

A VENDRE — Poêle à bois émaillé blanc de marque Panet, L'Islet; en parfaite condition; cause de vente: départ. S'adresser à Tél.: 246-5435, Cap St-Ignace, Côté Montmagny.

20-8-3fs

A LOUER, deux logements, situés à 6, rue de la Fabrique, Montmagny. S'adresser à: Germain Laberge, Tél.: 248-3780. J.N.O.

ATTENTION!!! chambre et pension dans le centre de la ville, 4 avenue May, Tél.: 248-0807. L.P.

A LOUER, outils électriques de marque "Stanly", reconnue de la plus haute qualité; pour bois et fer, ainsi qu'outils manuels de toutes sortes et accessoires d'utilité. Les Appareils Domestiques Enr., 127, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny, Tél.: 248-1424.

A VENDRE, Valiant 1963, décapotable, en parfaite condition. Prix: \$2,200. Raison départ. S'adresser à: 248-0194 ou 248-0100. 13-8-3fs

DEUX VENDEURS agressifs demandés pour: Montmagny, - Delagrave - St-Pierre - St-François - St-Vallier et environs. Généreuse commission, bonis, nombreux avantages. FAMILLEX, Dépt. T.G., 1600 Delorimier, Montréal, Qué.

A VENDRE, terrains pour chalets; s'adresser à Roger Chabot, Tél.: 248-1164. J.N.O.

A VENDRE portes pliantes brunes, beiges, grises, blanches, 32 pouces, 38 pouces, 48 pouces, à partir de \$12.95. Aussi tringles à rideaux de 13 po. à 222 po. Appareils Domestiques Enr. Tél.: 248-1424 - Montmagny 127, rue St-Jean-Baptiste J.N.O.

A VENDRE 2 radios émetteurs de marque Raytel, à l'état de neuf. S'adresser au Tél.: 248-0268. 13-8-3fs

TERRAINS POUR CHALETS
A VENDRE, près du fleuve, à 4 milles à l'ouest de Montmagny; s'adresser à Tél.: 248-2440. J.N.O.

CARABINE A VENDRE de marque "Savage" de calibre "22", organisée pour le tir à la cible, les mires s'enlèvent pour la chasse et se replacent sans être de nouveau réajustées, à vendre, à prix d'aubaine. S'adresser à: Maurice Blais, 6 rue St-Louis, Montmagny - Tél.: 248-1710. L.P.

MAISON A VENDRE située dans le comté de L'Islet; à St-Eugène, maison de 3 logements tout près de l'Eglise, versements faciles. S'adresser à 248-0347. 24-4-J.N.O.

VIEILLES MONNAIES - Acheterais ou échangerais vieilles monnaies Canadiennes, Terneuviennes ou Américaines pour compléter collection. S'adresser à: Tél.: jour: 248-0533; soir: 248-1710. L.P.

MACHINISTE à votre service pour réparations générales, fabrication de matrices (dies) et outils de précision. S'adresser à: Laberge Machine Shop Enr., Tél.: 132, St-Jean Port-Joli. L.P.

A VENDRE articles en parfaite condition et à prix d'aubaine: 1 lavabo avec cuve en fonte émaillée; 1 fournaise à l'huile émaillée blanc (auxiliaire Bélanger). S'adresser Tél.: 248-0807. L.P.

A VENDRE, 2 manteaux pour fillette de 9 à 12 ans, 1 bleu marine, l'autre en tweed, très propre. Blouses blanches, robe en velour et en nylon, le tout à l'état de neuf, et à un prix très bas. Tél.: 248-0807. L.P.

Pour des résultats rapides
Utilisez ce coupon

BON de Commande
pour
ANNONCES CLASSEES
du journal

"Le Peuple"
C.P. 428
Montmagny, P.Q.

Ecrivez votre annonce ci-dessous

Prix:
5¢ par mot;
minimum: \$1.00
Répétitions
Réduction: 50%;
minimum: \$0.50

Décès et funérailles

M. ALPHONSE COLLAR

A l'hôpital de St-Louis de Courville, le 7 août 1964, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Alphonse Collar époux de Dame Ernestine Leblanc.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Arthur Collar (Anna Létourneau), Mme Alfred Magnan (Alma Collar), M. Alphonse Létourneau, de St-Pierre, Mme E. L. Rivest. Il laisse également ses neveux et nièces: M. et Mme René Collar, M. et Mme Roger Doir (Yvette Collar), M. et Mme Benoit Létourneau, de St-Pierre M. et Mme Clément Létourneau de Baie Comeau ainsi que M. et Mme Ray. Dubé, de St-Pierre.

Les funérailles ont eu lieu lundi le 10 août à 10 hres, en l'église St-Thomas de Montmagny et l'inhumation suivit au cimetière de St-Pierre de Montmagny.

La Direction des funérailles a été confiée à la Maison Marcel Ruelland, 32, rue de la Fabrique, Montmagny.

A la famille dans le deuil, nos plus sincères condoléances.

M. JOSEPH GAUDREAU

A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 15 août 1964, à l'âge de 74 ans est décédé M. Joseph Gaudreau, fils de feu M. Paul Gaudreau et de feu Dame Cédulie Boulet, demeurant au no. 12, rue Taché, Montmagny. Il laisse dans le deuil, ses frères et soeurs ainsi que sa belle-soeur: M. Laurent Gaudreau, M. et Mme Henri Gaudreau (Anna Fournier) Mlle Rosée Gaudreau, Mlle Simonne Gaudreau, Mlle Annette Gaudreau et Mlle Marie-Ange Gaudreau, de Montmagny.

Les funérailles ont eu lieu mardi le 18 août, à 10 hres, en l'église St-Thomas de Montmagny et l'inhumation suivit au cimetière paroissial.

La Direction des funérailles a été confiée à la Maison Marcel Ruelland, 32, rue de la Fabrique, Montmagny.

A la famille en deuil, Le Peuple offre ses plus sincères condoléances.

L'Expo et...

(Suite de la page 2)
des Aviculteurs", sera marqué de nombreux concours au Palais de l'Agriculture ainsi qu'une réception pour les Rois des produits de la Ruche et de l'Érable.

Les exposants agricoles cesseront leurs activités samedi, le 12, alors qu'on présentera les derniers concours au Palais de l'Agriculture; tous les participants devant réintégrer leur domicile avec leurs animaux pour la fin de septembre.

Le plein emploi l'affaire de tous

Voici les offres d'emploi pour cette semaine:

Vérificateurs d'Assurance-chômage possédant une 11e année avec expérience en comptabilité ou vérification. Positions dans dix-huit importantes villes de la Province.

Des électriciens et pipefitters pour Wabush Lake, Sept-Îles.

Des bûcherons pour les compagnies Can. Int. Paper, Québec North Shore et Price Bros, et Anglo Canadian Pulp & Paper.

Des ramasseurs et ramasseuses de patates dans l'Etat du Maine. (Toutes les personnes intéressées à ce genre de travail sont invitées à s'inscrire immédiatement si elles ne l'ont pas encore fait).

Un vendeur dans un magasin de meubles possédant expérience. (Homme de préférence).

Un technicien en ajustage mécanique dans une usine de Montmagny.

Un administrateur des salaires, bilingue, pour la Cie General Motors à Ste-Thérèse, au salaire de \$7,500 par année.

Une fille de table pour un restaurant de Trois-Saumons.

Des bonnes pour service domestique à Montmagny, Québec et Montréal.

Deux cuisinières; l'une pour un hôtel et l'autre pour un restaurant de Montmagny.

Une aide garde-malade pour un hôpital privé.

Nous avons également à notre bureau une liste d'emplois vacants dans un grand nombre de métiers spécialisés, administratifs et professionnels dans divers centres de la Province de Québec.

AVIS AUX EMPLOYEURS

A LA RECHERCHE DE TRAVAIL:

Un homme d'âge moyen avec 15 ans d'expérience en comptabilité et gérance du personnel;

Jeune homme diplômé de l'Université Laval, avec compétence en prix de revient;

Quelques finissants du cours commercial, garçons et filles, sont à la recherche d'un emploi de bureau, de même que trois secrétaires expérimentées.

Deux techniciennes en enseignement ménager sont disponibles comme professeur de couture ou d'arts domestiques.

Une femme mariée est intéressée à faire du ménage dans les bureaux de préférence.

Quelques apprenties-coiffeuses sont disponibles à Montmagny et dans les environs.

Plusieurs institutrices, possédant Brevet B et C, sont prêtes à enseigner dans n'importe quelle localité de la province.

SIGNALEZ: 248-1102.



Jeaneau Prudent dit: "Réfléchissez—pour ne point périr! Prenez garde à l'onde. Apprenez et pratiquez chaque jour les règles de la Sécurité aquatique. Si vous êtes en danger dans l'eau, appelez au secours."

Exédent...

(Suite de la page 1)

La dette obligataire

Contre des immobilisations en immeubles de l'ordre de \$2,778-936, la commission enregistre une dette obligataire de \$1,311,000 dont le remboursement s'échelonne jusqu'en 1981 et pour laquelle elle doit recevoir des subventions gouvernementales pour un montant global de \$704,180.68

Les revenus: \$738,461.68

Au total, les revenus se sont élevés à \$738,461.68, soit \$69,701 de plus que l'année dernière, alors que la commission récoltait \$668,761.02. A ce poste des revenus, les contributions provinciales ont totalisé \$444,541.74 comparativement à \$448,208.03 pour l'an dernier. Pour leur part, les taxes foncières n'ont presque pas varié, donnant \$106,968.78 pour 1964 et \$106,716.42 pour 1963. Par ailleurs, les frais de scolarité perçus des autres commissions scolaires ont donné une augmentation de \$26,555, s'établissant à \$122,230 comparativement à \$95,675 pour l'année dernière.

Les dépenses: \$890,118.43

C'est au poste des dépenses qu'on enregistre la plus forte augmentation; s'établissant à un total de \$890,118.43 en 1964, comparativement à \$759,810.44 en 1963, la commission a ainsi enregistré une augmentation de \$130,308 au total de ses dépenses. Les traitements versés au personnel académique semblent avoir constitué une bonne part de cette augmentation, puisqu'on ne rapportait que \$418,627.13 en 1963 et qu'on enregistre un montant de \$483,498.23 en 1964, montant auquel il faut ajouter \$26,403.20 versés à la caisse de crédit pour congés de maladies, fixant ainsi cette dépense à \$509,901.43, soit \$91,274 de plus que l'an passé.

Nous reproduisons dans une autre page de ce journal certains des états financiers soumis par la firme Caron, Corriveau, Renaud et Cie, c.a., ainsi que des extraits des analyses détaillées accompagnant ces mêmes états financiers.

Communication de l'Evêché

Par décision de Son Excellence Monseigneur Bruno Desrosiers, évêque de Sainte-Anne;

Monsieur l'abbé Martin Cloutier exercera son ministère dans les Forces Armées canadiennes.



BLENDÉ GIN—DISTILLÉ À MONTRÉAL/LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE
John de Kuyper & Son DEPUIS 1606

BOUCHERIE — EPICERIE

MARTIN BELANGER

Rue St-Ignace

Tél.: 248-2842

à 300 pieds du Rond-Point

ouverte tous les soirs jusqu'à 9 h. et le vendredi à 10 h.

Stationnement pour 50 automobiles

SERVICE GRATUIT

du posage de prélatrs, tapis ou tuiles achetés de

Bertrand Blanchard

19, rue St-Jacques — Montmagny

Vous ne payez que le prix courant.

Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphonez à 248-1555

ASSUREZ VOS ECOLIERS A VOTRE COOPERATIVE



Assurance sur la vie: \$1,000

Tous les frais médicaux sont payés

Allocations spéciales jusqu'à \$10,000 en cas de mutilation

Frais dentaires

Coût pour un an, écoliers et personnel enseignant:

au Canada: de \$1.00 à \$4.00 filles)

: de \$1.00 à \$6.00 (garçons)

selon la classe et le système choisi

Votre représentant:

FERNAND BROCHU

121, Rue de la Gare
Casier Postal 937
Montmagny

TEL.: 248-3569

SANS PAREILLE!

L'Assurance Scolaire

Artisans



le peuple

Jedi,
27 août 1964
page 9

nous avons entendu dire

• Que le déficit encouru par la Commission Scolaire de la ville serait en bonne partie attribuable à ce que les élèves, surtout de l'extérieur, qui auraient fréquenté les classes de la commission, auraient été moins nombreux que prévu, provoquant ainsi la perte d'importants revenus en frais de solarité et de subventions gouvernementales.

• Que les drapeaux trifoliés présentement en vente dans les 05-10-15 seraient "made in Japan". Ce qui amenait récemment un esprit fort à "douter que le Canada puisse en venir à se doter d'un drapeau vraiment personnel, puisqu'il faut recourir à l'importation même pour le fabriquer!"

• Que la rentrée des classes, pour toutes les écoles relevant de la Commission scolaire, avait été fixée au mardi, 8 septembre.

• Que les éliminatoires du tennis continuaient à attirer les spectateurs en grand nombre; pour ceux qui aimeraient aller jeter un coup d'oeil, les rencontres sont jouées sur les terrains du Centre Civique, de M. Armand Collin et du notaire Georges Hébert.

• Que malgré la température, l'équipe de Maurice Té-tu était parvenue à se réchauffer assez pour gagner le tournoi-marathon de pétanque, tenu au centre sportif "Le Bûcheron", dimanche dernier.

• Que le tournoi de "chargement de pitounes", remis, dimanche passé, à cause de la pluie, aurait lieu ce dimanche-ci, à Notre-Dame du Rosaire. Citée par plusieurs journaux de la province pour son originalité, cette compétition sportive pour le moins inusitée, attirera certainement foule. Une belle occasion de se ballader un peu dans le Haut du comté, pour la petite promenade du dimanche!

• Qu'on n'attendrait que l'apparition du "bar", pour organiser un tournoi-reprise! Personne ne semble tellement intéressé à renouveler l'exploit d'il y a quelques semaines, ou quatre-vingt douze pêcheurs ne pouvaient exhiber à leur retour... que quelques minables barbottes!

• Que les prix de location récemment décidés par la Commission Scolaire à l'endroit des organismes qui requièrent la salle de l'école Beaubien ne seraient pas prohibitifs, si l'on en juge par la petite "guerre de réservations", que se livrent présentement deux mouvements de jeunes, pour leurs soirées de danse du vendredi soir!

ON DEMANDE

1 boucher,
1 fruitier
Expérience nécessaire.

S'adresser à:

Co-op de Montmagny,
Case Postale 1149
Montmagny, P.Q.



Alice Quessy et Ray Balmer sont les vedettes du spectacle "Holiday on Ice" de 1965, présenté au Colisée de Québec pendant l'Exposition provinciale, du 4 au 13 septembre. Il s'agit là d'un ravissant spectacle pour toute la famille. Le programme en est entièrement nouveau: en plus des grands numéros, on y remarque six tableaux de production, dont une adaptation du célèbre conte "Hansel et Gretel", avec des bonshommes de pain d'épices, des fées dorées et des fleurs dansantes. "Holiday on Ice" sera présenté chaque soir de l'Expo et pendant quatre matinées.

A BERTHIER

NOCES D'OR

M. et Mme Alexandre Lépine ont été l'objet d'une manifestation à l'occasion de leur cinquantième anniversaire de vie conjugale. Leurs enfants et petits-enfants se sont réunis pour célébrer dignement cet événement.

CONCERT DE CHANTS POPULAIRES

Le 9 août dernier avait lieu à la salle du Couvent, un concert de chants populaires donné par les "Fantaisistes" sous la direction du Père Dollard Tremblay

A CAP ST-IGNACE:

Destitution du secrétaire-trésorier

Se prévalant du privilège accordé aux municipalités de renvoyer ses officiers sans donner de raisons, le conseil municipal de Cap St-Ignace décidait récemment, à l'unanimité, de destituer, sans motiver son geste, le secrétaire-trésorier à son emploi depuis 25 ans, M. Alphonse Fortin.

Le conseil lui substituait, M. Paul Fortin, cultivateur, qui touchera ainsi les honoraires de

\$225.00 par mois alloués pour cette fonction depuis l'année dernière, alors qu'ils n'étaient que de \$100.00 par mois antérieurement.

A la suite de son renvoi, M. Alphonse Fortin a donné sa démission comme préposé au service de protection contre incendie, fonction qu'il remplissait au salaire annuel de \$100. et qui reste vacante depuis.

Cours de couture

Les dames et demoiselles de Montmagny et de la région sont informées que le cours de couture donné par le Service d'Éducation Populaire, section des Arts Domestiques, débuteront cette année le 15 septembre pour se continuer jusqu'au 16 octobre inclusivement.

Tenus sous les auspices du Cercle des Fermières de Montmagny, ces cours de couture seront dispensés par les chargées de cours de la section, Mlles Marceau, Pelletier et Gendron.

L'inscription a été fixée au 14 septembre, à 8 h. p.m., dans une des salles du sous-sol de l'église St-Thomas.

Toutes les personnes intéressées à s'inscrire à ces cours de

couture sont priées de se rendre à cette 1ère séance du 14 septembre, ou tous les renseignements nécessaires leur seront fournis. Bienvenue à toutes.

Mme Florian Coulombe,
Cercle des Fermières
de Montmagny.

CINEMA

TACHE

Août 28-29-30-31
Sept. 1-2-3

MELODIE EN SOUS-SOL

J. Gabin A. Delon

LAFONTAINE

Août 26-27-28-29

LA BRIGADE DES BERETS NOIRS

V. Mature L. Genn

Août 30-31 Sept. 1

"MA GEISHA"

S. MacLaine Y. Montand

Nous recommandons les obligations de

La Ville de Montmagny

5³/₄%

Echéances: 1er sept. 1975 au 1er sept. 1979

Coupons : \$500 et \$1000.

Prix sur demande

Jacques Gaudreau
GINGRAS, REID, GAUDREAU INC.

Valeurs de placement

ACTIONS — OBLIGATIONS — FONDS MUTUELS

18, rue Collin, Montmagny,
71, rue St-Pierre, Québec

tél.: 248-2700
tél.: 692-0155

- Pour vous mesdames -

Recettes de la semaine

Poulet en casserole de Kay

Si vous cherchez une délicieuse recette de poulet en casserole, facile à préparer, en voici une toute trouvée qui nous vient de l'INSTITUT CANADIEN DES PRODUITS AVICOLES. Il s'agit de la recette d'une amie, adaptée par Dorothy Batcheller, économiste ménagère de l'INSTITUT, et c'est pour cette raison qu'elle l'a nommée "Poulet en casserole de Kay". Il va très bien au congélateur et il est possible d'en préparer deux casseroles ou plus à la fois, en servant une le même jour et faisant congeler les autres. C'est un mets très pratique qui se présente très bien quand des visiteurs vous arrivent à l'improviste pour souper.

L'une des particularités principales du POULET EN CASSEROLE DE KAY, c'est que les morceaux de poulet et de légumes ne sont pas défaits. Servir avec du jus de tomate, des petits pains, une salade légère et un bon dessert; puis, attendre les compliments qui ne manqueront pas de venir.

Incidentement, pour cette recette, vous pouvez vous procurer soit un poulet entier, soit du poulet en morceaux.

Poulet en casserole de Kay
2 à 2½ lb poitrine de poulet
OU
2½ à 3 lb poulet à griller ou à frire
2 lb viande de saucisse (sans enveloppe)
1 tasse riz
pincée de poivre
1 cuil. à thé sel
1 feuille de laurier
1 petit oignon (tranché)
1 carotte (en sections)
2 tasses d'eau
1 cuil. à table beurre
1½ tasse oignon (coupé en pointes ½")
1½ tasse piment vert haché gros
2 tasses sauce en crème
ET ½ tasse champignons sautés
OU 2 btes de crème de champignons condensée
PLUS ¼ tasse d'eau sel et poivre au goût paprika (facultatif)

Déposer le poulet dans une marmite recouverte. Ajouter le sel, le poivre, la feuille de laurier, l'oignon, la carotte, l'eau et amener à ébullition. Réduire la chaleur et laisser mijoter, recouvert, pendant une heure ou jusqu'à tendreté, ou jusqu'à ce que les os se détachent facilement. Ajouter de l'eau au besoin si le liquide s'évapore. Enlever le poulet, mesurer le liquide et ajouter de l'eau pour

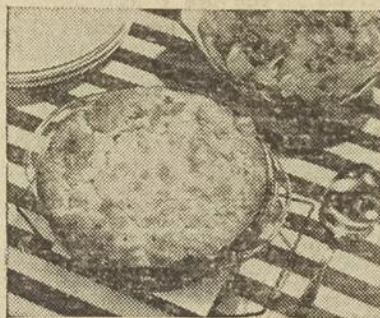
obtenir la quantité de liquide requise pour la cuisson du riz, tel qu'indiqué sur le carton d'emballage. Faire cuire le riz selon les instructions. Enlever les os et découper le poulet en morceaux de bonne grosseur, mais non en cubes ni en dés.

Enlever les pépins du piment vert et le couper en tranches d'un demi-pouce; peler l'oignon et le couper en huit.

Faire fondre le beurre dans une poêle à frire épaisse, ajouter le piment vert et l'oignon et laisser cuire lentement jusqu'à ramollissement, sans les laisser brunir. Les retirer de la poêle et faire sauter quelques minutes des champignons tranchés, frais ou en conserve, en ajoutant du beurre au besoin.



RÉGALEZ LES VÔTRES AVEC UNE FONDUE



Les oeufs sont en vedette! On en trouve autant qu'on veut, et ils sont moins chers qu'ils ne l'ont été depuis bien longtemps. Et, naturellement, les oeufs sont riches en protéines; excellents pour un repas maigre. Pour beaucoup de raisons, il n'y a pas de meilleur choix que des oeufs pour un plat principal pendant cette saison.

Une fondue dorée et duveteuse est un des plats à base d'oeufs préférés depuis très longtemps. Et si facile à faire. Prenez quelques oeufs, un peu de fromage râpé, une boîte de soupe condensée, et deux tasses de pain coupé en cubes. Vous avez probablement tous ces ingrédients sous la main. Une fois qu'ils sont mélangés, le four fait le travail. Et vous recevez les compliments!

Vous pouvez préparer une salade de pommes, noix et ananas en petits morceaux sur un lit de laitue croquante juste avant de sortir la fondue du four. Comme dessert, vous pouvez avoir une tarte à la rhubarbe mise au four avec la fondue. Voici un repas conforme à votre budget et qui fera plaisir à tous.

FONDUE AU FROMAGE ET AUX CHAMPIGNONS

4 oeufs, séparés
1 tasse (4 onces) de fromage fort, râpé
¼ cuillerée de moutarde en poudre
1 boîte (1½ tasse) de soupe crème de champignons ou crème de céleri
2 tasses de pain coupé en petits cubes
Battez les blancs d'oeufs jusqu'à ce qu'ils soient fermes mais pas secs. Puis battez les jaunes jusqu'à ce qu'ils épaississent. Mélangez les jaunes d'oeufs, le fromage, la moutarde, la soupe et les cubes de pain. Incorporez doucement cela dans les blancs d'oeufs. Faites cuire à four doux (325°F.) dans un plat-casserole de 1½ pinte, pendant 1 heure. 6 portions.

Apportez bien vite la fondue sur la table pendant qu'elle est à l'apogée de sa perfection.

REMARQUE: Vous pouvez la préparer dans des plats-casserole individuels, cela sera très présentable pour un lunch. Et le temps de cuisson au four sera plus court.

Bonnes Nouvelles pour les Ménagères

Carolyn Campbell



Le Jus V-8 est de Toutes les Fêtes



A cette époque de l'année, presque toutes les maitresses de maison projettent quelques réceptions. Qu'il s'agisse d'une réunion intime de quelques amis ou d'une grande réception, tous les détails de la soirée doivent être calculés avec soin... et avec un peu d'imagination.

Le jus V8 jette une note joyeuse dans toutes les réunions. Ce mélange savant de huit jus de légumes frais présente un goût si fin, si exquis, qu'il est toujours accueilli avec joie par tous les convives. Il se prête à toutes sortes de mélanges et sa belle couleur rouge si alléchante est extrêmement décorative à l'époque des Fêtes.

Le jus V8 est à sa place dans les dîners les plus élégants. Servi froid ou chaud, il stimule l'appétit, et aussi la conversation.

Voici deux recettes que vous préparerez facilement en ajoutant simplement un ou deux ingrédients au jus V8.

V8 ITALIANO

1 boîte (10 onces) de V8
2 c. à thé de persil finement haché
Une bonne pincée d'ail en poudre

Mélanger les ingrédients dans une casserole. Faire chauffer, en remuant de temps en temps. Pour 3 ou 4 personnes.

JUS AUREORE

1 boîte (10 onces) de V8, bien froid
1 c. à table de crème sure

Incorporer graduellement le V8 dans la crème sure. Pour 3 ou 4 personnes.

N'oubliez pas le V8 pour vos grandes réceptions... Et ayez-en toujours sous la main pour les visiteurs inattendus.

BEBE RAFFOLE DES CREMES RENVERSEES

Un des premiers aliments solides qu'on puisse donner à un nourrisson, est une crème renversée ou cossetarde au four. Et c'est le même lait évaporé qui convient parfaitement à la formule de lait prescrite pour Bébé qui rend la crème si onctueuse et si nourrissante. Le lait évaporé est facile à digérer, il est une source importante de vitamine D, de protéines et de sels

minéraux, et ne vous cause jamais le moindre problème de conservation. Il donne une saveur particulièrement riche à la Crème renversée qui suit, mise au point dans les cuisines expérimentales de Carnation. Vous pouvez servir cette crème à toute la famille: nature pour le bébé, et garnie de fruits ou d'une sauce fine, chaude, pour les enfants et les grands.

CREME RENVERSEE ou COSSETARDE AU FOUR

4 oeufs
1/2 tasse de sucre
1/2 c. à thé de sel
1 tasse d'eau
1 7/8 t. (grosse boîte) de lait évaporé non dilué
1 c. à thé de vanille

Mélanger les oeufs, le sucre et le sel, et bien battre. Ajouter l'eau, le lait évaporé et la vanille, et battre pour bien incorporer. Verser dans 8 moules de pyrex individuels (de 5 onces), posés dans un plat d'eau chaude. Saupoudrer de muscade, au goût. Cuire à four moyen (350°) 50 minutes ou jusqu'à ce que la crème n'attache pas à un couteau que l'on pique au centre. Retirer du plat d'eau chaude et laisser tiédir. Renverser.

Brulez ces calories envahissantes

C'est en pouces et non pas en livres que s'évaluent les résultats instantanés de nouveaux exercices de culture physique à action prolongée. Cette gymnastique révolutionnaire remplacera la diète-faim de la cure amaigrissante car elle brûle les calories par centaines.

Dans sa livraison de septembre, la revue Châtelaine décrit et illustre un programme d'exercices mis au point par un grand entraîneur canadien.

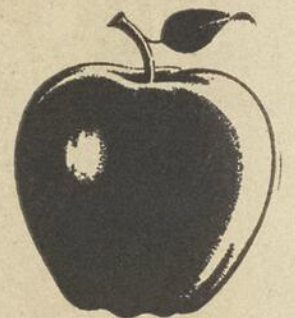
Ce sont des mouvements dont les effets continuent à se faire

sentir jusqu'à huit heures après les exercices. Quelques-uns peuvent même s'exécuter au volant de sa voiture ou en regardant la télévision. Si on a parfois l'impression de perdre son temps au petit écran, voilà un moyen de soulager sa conscience tout en tonifiant des régions musculaires qui ont tendance à un certain laisser-aller (estomac, poitrine, hanches, haut des bras). Perdre du poids, c'est bien, encore faut-il qu'on soit ferme et souple comme une jolie femme se doit de l'être.

Pour faciliter la rentrée...

Le prêt de magasinage HFC

Tous les besoins de la rentrée des classes—de A à Z—peuvent être satisfaits par un prêt de magasinage HFC. Obtenez l'argent pour payer livres, vêtements, frais de scolarité, fournitures—même la pomme traditionnelle. Economisez en payant comptant. Vous pouvez emprunter en toute confiance et rembourser commodément chez HFC.



Montant du prêt	Plans de remboursement mensuel			
	36 mois	30 mois	20 mois	12 mois
\$100	\$...	\$...	\$ 6.12	\$ 9.46
550	23.73	32.86	51.24
750	31.65	44.13	69.21
1000	41.45	58.11	91.56
1600	60.88	68.81	94.11	146.52
2200	83.71	94.62	129.41	201.46
2500	95.12	107.52	147.05	228.93

Les paiements ci-dessus, comprenant capital et intérêts sont basés sur le remboursement normal. Le coût de l'assurance n'est pas compris.

Renseignez-vous sur l'assurance-vie-crédit aux taux réduits de groupe

HOUSEHOLD FINANCE HFC

MONTMAGNY

13, rue St-Jean-Baptiste—Téléphone 248-2620
(au-dessus du Magasin Légaré)

En marge du tennis

Le tournoi du championnat de la Ville

Le tournoi de tennis pour le championnat de la ville de Montmagny va bon train et si Dame Nature continue à se montrer aussi clémente, il se pourrait bien que le tournoi se termine vers la fin de la semaine prochaine ou au début de la suivante.

La seule équipe championne de l'an dernier qui n'ait été dissoute cette année, Marielle Collin et Danièle Gauthier se sont vues éliminer mardi soir par une équipe formée de Huguette Gendreau et Suzanne Collin. Ceci a causé une certaine surprise car on se souvient que cette équipe était très forte l'an dernier. Ça prouve que le calibre du tennis est remonté cette année à Montmagny et c'est encourageant pour l'avenir.

Plusieurs faits nouveaux marquent ce deuxième tournoi pour le championnat de la ville de Montmagny. Tout d'abord, le tournoi prend de l'extension et il est bien prêt d'être un tournoi régional; plusieurs places de l'extérieur y sont représentées, soit Québec, St-Michel, St-Charles, St-François et Cap St-Ignace. Lorsqu'un tournoi augmente ses cadres de cette façon, on peut regarder le futur avec espoir.

La division de la fameuse équipe des frères Marois donne lieu à toutes sortes de prédictions et les partisans et supporters des équipes de doubles donnent leur appui à cinq équipes de façon égale. L'équipe des Giguère de St-Michel semble avoir de nombreux supporters à

Montmagny et il va de même pour celles qui suivent: Rodolphe Marois et Marcel Laverdière, Henri Marois et Raymond Côté, Maurice Nicole et Jacques Couture et Pierre Audet avec Yves Denault. Il serait difficile de prédire qui parmi ces équipes arriveront en finale.

L'absence de Mme Rita Audet tant dans le double que dans le simple apporte des changements dans les prévisions. Son état de santé ne lui a pas permis de s'inscrire cette année. On se souvient que l'an dernier elle avait remporté le simple féminin et avait été finaliste dans le double.

L'absence de Rodolphe Marois, Henri Marois, Georges Hébert et Jean-Marie Rousseau dans les simples a causé une certaine surprise et plusieurs joueurs sont favoris pour l'emporter. Pour n'en citer que quelques-uns, Raymond Côté, finaliste de l'an dernier, Jacques Couture et Gaston Giguère, nouveaux venus dans le tournoi, et Pierre Audet, jeune joueur très prometteur sont encore sur les rangs. Nul doute que la lutte sera très serrée entre ces joueurs et quelques autres.

L'assistance au tournoi a été très nombreuse et nul doute qu'elle ira en augmentant avec les rencontres qui deviennent de plus en plus contestées. Tous sont invités à venir surveiller ces rencontres sur les trois courts ou elles se jouent, soit au Centre Civique de Montmagny, chez M. Armand Collin et chez M. le notaire Hébert.

Maurice Nicole et Colette Dumas, champions

Samedi dernier avait lieu sur le court de tennis de Monsieur Armand Collin un tournoi de double mixte sur invitation 32 participants étaient inscrits au début du tournoi à 1.00 p.m. On comptait trois participants de Montréal.

Des matches très intéressants furent joués durant l'après-midi et comme les partenaires étaient tirés à chaque ronde, les couples les plus insolites furent ainsi formés. Dans l'ensemble les rencontres furent balancées et l'assistance fut très grande toute la durée du tournoi. Les semi-finales furent jouées après le souper et alors que l'équipe formée de Henri Marois et Céline Gamache disposait de celle formée de Maurice Lacoste et Suzanne Collin, Maurice Nicole et Colette Du-

mas éliminaient Denise Caron et Léandre Gaumont. Dans la finale, les partenaires furent à nouveau tirés au hasard et les équipes restèrent les mêmes. Grâce au jeu superbe de Maurice Nicole et Colette Dumas, Henri Marois et Céline Gamache ont dû baisser pavillon. Après la finale, en présence d'une assistance on présenta le trophée Molson aux vainqueurs. On fit de plus la présentation du trophée Rodolphe Marois à Gilles Doré, vainqueur du tournoi junior.

Les organisateurs remercient tous les participants de ce tournoi qui a été un succès grâce à leur collaboration. Un très bel esprit sportif a régné toute la journée. Félicitations aux vainqueurs, Maurice Nicole et Colette Dumas.

LIGNE DE BALLE-MOLLE

La cédule régulière est terminée

La cédule régulière de cette ligue est maintenant terminée, le Centre Civique a remporté les honneurs de cette saison, suivi par le Nettoyeur Montmagny, les joueurs du L'Isletville se sont classés de justesse au 3e rang devant les hommes de Jean-Pierre Caron.

Les séries semi-finale, sont déjà débutées et les clubs Centre Civique, Bonsecours ont maintenant une avance d'une partie sur leurs adversaires, soit L'Isletville et le Nettoyeur Montmagny.

Dans la première partie, le L'Isletville a semblé, dans les premières manches, avoir de bonnes chances de l'emporter, puisqu'il menait par 3 à 3 à la fin de la 3e manche, mais un revire-

ment subit leur a fait mordre la poussière au compte de 13 à 12.

Dans la seconde joute, le Bob secours, avec des artilleurs en forme, Anctil et Sasseville ont tenu les hommes de Denis Gaudreau en respect, pour remporter les honneurs au compte de 9 à 8.

Même dans la défaite, Denis Boulet a affiché une très belle tenu avec une fiche de 11 retraits au baton.

Prochaines rencontres:
Mercredi, 26 août:

Centre Civique vs L'Isletville
Jeudi 27 août:

Nettoyeur Mont'y vs Bonsecours
Lundi, 30 août:

L'Isletville vs Centre Civique
Mercredi, 31 août:

Bonsecours vs Nettoyeur Mont'y

Le coin du pêcheur



DATES ET REGLEMENTS DE LA CHASSE AUX OISEAUX MIGRATEURS

On relève peu de changements aux lois et règlements de la chasse aux oiseaux migrateurs tels qu'approuvés récemment par les autorités fédérales à la suite des recommandations soumises par le ministère provincial du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

Le changement majeur a trait à la création du nouveau district de l'Ungava situé au nord du 52° de latitude nord, dans lequel se trouve la ville minière de Schefferville. Ce nouveau district ne comprend pas toutefois le territoire de la réserve de la baie James, qui demeure dans le district nord.

Une légère modification a été apportée à la ligne de démarcation entre le district nord et le district central près de la ville de Québec, la nouvelle ligne passant par la route du pont de Québec depuis Champigny pour se projeter au milieu du fleuve en aval du pont de Québec. Les îles au large de Montmagny demeurent dans le district central, à part la Grosse-Île qui constitue un sanctuaire où la chasse reste interdite.

Les limites de prise et de possession sont les mêmes que l'an dernier, soit 6 canards par jour et 12 en possession, exception faite pour quelques espèces plus rares. La limite de prise journalière pour les oies blanches, les outardes et les bernaches reste la même, soit 5 oiseaux, et la limite de possession 15 oiseaux, dont pas plus de 10 espèces autres que les grandes oies blanches. Pour la bécassine de Wilson, la prise quotidienne est de 8 oiseaux sans aucune limite de possession, tandis que pour la bécasse la prise quotidienne est aussi de 8, mais la limite de possession est de 16. Voici les dates des saisons de chasse dans les quatre districts de la province:

OISEAUX MIGRATEURS — SAISON 1964

District Central — Canards, Oies, Outardes, Bécassines de Wilson: du 19 septembre au 20 décembre.

Les grands becs-scies et les becs-scies à poitrine rousse ne sont pas compris dans les limites journalières ou de possession.

Notons que, si la limite de possession pour les canards indique 12 canards en tout, on vaudra bien remarquer que la loi accorde le privilège de posséder 12 canards de plus soit à la maison, soit à l'entrepôt frigorifique, mais pas après le 31 mars 1965, date ultime de possession.

LA SAISON DE PECHE ET DE CAMPING S'ACHEVE DANS LES PARCS PROVINCIAUX

Le Service des parcs du ministère provincial du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche fera, le 30 septembre prochain, tous ses camps de pêche et ses emplacements de camping des réserves de Chibougamou et de Mistassini.

Au parc provincial d'Oka, par ailleurs, les endroits de pique-nique et quelques emplacements de camping resteront ouverts si le temps le permet jusqu'au 15 octobre. Il en sera de même pour les terrains de camping du parc du Mont-Tremblant ou, cependant, la pêche sera interdite après le 30 septembre.

Dans le parc de La Vérendrye, la pêche se terminera que le 31 octobre pour les espèces autres que la truite et, si le temps se maintient au beau, les terrains de camping demeureront ouverts jusqu'à la même date. "Le Domaine" et les camps du Lac-Rapide ouvriront leurs portes jusqu'au 31 octobre.

La pêche, d'une façon générale, se terminera le 15 septembre dans le parc de la Gaspésie; les camps fermeront leurs portes à la même date, de même que les hôtelleries du Mont-Albert et de Fort-Prével. Par contre, les emplacements de camping pourront être utilisés selon le temps jusqu'au 15 octobre. A la rivière Matane, la pêche sportive du saumon sera permise jusqu'au 15 octobre également, de l'embouchure de la rivière Matane jusqu'à la rivière Petite-Matane.

Comme il a été annoncé précédemment, les camps de pêche et les terrains de camping fermeront le 15 septembre dans le parc des Laurentides, sauf à la

Mare-du-Sault, où les amateurs de pêche et de camping pourront pratiquer leurs sports favoris jusqu'au 30 du même mois.

Sport-Matin

à

CKBM

Lundi - Mercredi -

Vendredi

7.30 a.m.

est un hommage de la

BRASSERIE

MOLSON

DU QUEBEC

LTEE

S



P



O



R



T

SPORTS

ECHO DES FAMILLES THIVIERGE D'AMERIQUE

Prière à ceux qui n'ont pas encore reçu l'Echo des Thivierge d'Amérique de ne pas être déçus; il sera bientôt dans votre casier postal d'ici la fin du présent mois. Ceux ou celles qui l'ont reçu sont priés de faire connaître leur commentaire sur ce premier numéro de ce journal de famille Notre

dévoûé secrétaire-général, M. Ulric Thivierge-Casault est allé passer quelques heures à Montmagny chez les familles Casault et Thivierge, le 9 août 1964. Il était accompagné de sa soeur et beau-frère, M. et Mme Joseph A. Maheux de Giffard et de son fils cadet, Marcel. Ils se rendirent à la maison ancestrale des Casault, qui date

de 1759, et où est installé la plaque commémorative de Jean-Baptiste-Louis Casault, son ancêtre.

A Montmagny même, tous rendirent visite à M. Philippe Casault, qui fut un généreux bienfaiteur du bicentenaire Casault et du tricentenaire Thivierge, l'an dernier. Il rendit également visite aux familles Thivierge et en premier lieu chez Mlle Edith Thivierge, correspondante du journal de famille et propagandiste pour l'Association des Familles Thivierge d'Amérique (AFTA).

Puis les visiteurs se rendirent sur la plus vieille terre Thivierge en Amérique, (196 ans) chez M. Maurice Thivierge, la sixième génération sur cette vénérable terre. Toute la famille Thivierge était présente pour recevoir les visiteurs attendus. Le motif de la visite était d'élaborer un programme préparatoire à la fête annuelle des familles Thivierge qui aura lieu l'an prochain (1965) à Montmagny.

Il y eut conférence entre notre secrétaire-général, M. Maurice Thivierge, organisateur de la fête et sa fille Mme Jean-P. Coulombe (Janine Thivierge), secrétaire du Comité Thivierge de la région de Québec. Tous se séparèrent enchantés de cette rencontre sans avoir oublié de jeter un coup d'oeil

sur le magnifique monument commémoratif élevé l'an dernier, lors du Tricentenaire en hommage à Nicolas Thivierge et à ses successeurs, "Fidèles au sol 243 ans. Ce monument est dû à la générosité de MM. Ulric Thivierge Casault et Maurice Thivierge. Notre secrétaire-général tient à remercier bien sincèrement toutes les familles Casault et Thivierge qui l'ont reçu, comme toujours, si sympathiquement. F.T.

Actuellement l'Association des Familles Thivierge d'Amérique comprend cinq cents (500) membres répartis en six (6)

régions ayant chacun un Comité régional Thivierge. Montmagny s'est toujours distinguée par son attachement à sa grande famille Thivierge. Sur cinq familles Thivierge ou apparentées à Montmagny, il y eut treize souscriptions lors du Tricentenaire et cette année, huit cotisations ont été versées afin de recevoir l'Echo des Thivierge d'Amérique, journal de famille qui paraîtra en septembre, décembre 1964, et avril 1965. Le Secrétariat des Familles Thivierge recevra avec plaisir les commentaires sur ce petit journal de famille de quelque nature qu'ils soient. U.T.C.

Permis de construction...

(suite de la page 1)

- 28 mai: J.-Raoul Fournier, rue St-Jean-Baptiste, revêtement extérieur: \$1,500;
- 28 mai: Gustave Pelletier, rue St-David, réparations: \$500;
- 2 juin: Raymond Caron, entrepreneur-général, maison à appartements, rue Kennedy: \$24,000;
- 8 juin: Mlle Diana Béchar, rue Du Peuple: améliorations: \$500;
- 8 juin: Lucien Coulombe, 126 du Dépôt, revêtement extérieur: \$2,500;
- 9 juin: Candide Corriveau, 20, 7ième rue: réparations: \$800
- 4 juin: Paul-A. Morin, 130, rue St-Jean-Baptiste: réparations et agrandissement: \$2,000;
- 17 juin: Gérard Corriveau, rue Ste-Marguerite, réparations: \$500;
- 17 juin: Mme Lorenzo Fradette, 22 7ième rue, construction nouvelle: \$12,000;
- 26 juin: Maurice Walsh, rue De la Gare, réparations \$1,000;
- 26 juin: Albert Lachance, 6, rue St-Edouard, réparations: \$500;
- 29 juin: Gilles Simard, pharmacien, modification de magasin, coin des rues Du Dépôt et St-Thomas: \$10,000;
- 29 juin: Armand Thibault, rue Mercier, réparations: \$1,200
- 15 juin: Marcel Desjardins, 13, 5ième rue, annexe-atelier, \$2,500;
- 6 juillet: Ministère de la Voirie, démolition d'un bureau, Avenue des Bouleaux: \$1,800, par l'entrepreneur Marcel Fortin, rue Léonard, Québec.
- 1er juillet: Georges et Iréné Proulx, rue du Dépôt: Démolition de 2 étages de l'Edifice Montmagny: \$1,500;
- 8 juillet: Mme Elie Jacques, 10, rue Montcalm, revêtement: \$900;
- 22 juin: Léon-E. Gaudreau, policier, 5ième rue: construction nouvelle: \$12,000;
- 10 juillet: Biscuits Montmagny Inc., réparations, rue Frontenac: \$2,000;
- 22 juillet: Mlles Bernadette et Rose Proulx, rue Ste-Julie, réparations: \$1,000;
- 10 août: Claude Coulombe, rue St-Magloire-nord, construction nouvelle: \$12,000;
- 5 août: Robert Daveluy, avocat, rue Du Peuple, construction nouvelle: \$19,000;
- 7 août: Paul Audet, rue Du Peuple, construction nouvelle: \$13,500;
- 18 août: Roland Lacombe, 10, des Erables: revêtement extérieur: \$2,715;
- 19 août: Armand Martel, réparations au Château Canadien, rue St-Jean-Baptiste: \$1,000;
- 14 août: Marcel Laverdière, dentiste, rue Collin: réparations: \$2,000;
- 5 août: N. Dionne, Avenue du Quai, immeubles: \$15,000
- 22 juin: Laurent Gaumont, rue Couillard de Beaumont, réparations: \$600.

AVIS

A tous nos clients anciens et nouveaux:
Pour vos renouvellements d'obligations ou
placements d'argent,
Consultez notre représentant autorisé

Entrope Méthot

93, St-Jean-Baptiste, Tél.: 248-0669 Montmagny

La Corporation de Prêts du Québec

ACTIONS — OBLIGATIONS
132, rue St-Pierre Québec

PANNEAUX DECORATIFS



POUR
FINITION DE SOUS-SOL
OU SALLE DE JEUX

Faites-le dès
maintenant

EDOUARD GENDREAU ENR.

— Bois — Matériaux de construction — Contreplaqué —

18, rue Louise, Montmagny.

Tél.: Bureau 248-0845

Ré.: 248-0276



DÉSALTÉRANTE...
après le golf
comme en
toute occasion...



Dites Donc Dow